

DÉBROUSSAILLEMENT SÉLECTIF

Mis à jour 22/01/2024

Public ciblé

- Titulaire d'un SST en fin de validé ou périmé.

Pré requis

- Compréhension orale et écrite de la langue française.

Modalités d'inscription

- Préinscription en ligne sur www.campusvertdazur.fr ;
- Remplir la fiche : candidature / positionnement.

Votre statut

- Aucun changement au statut initial.

Modalité de sélection

- Avoir les pré-requis demandés et avoir effectué les modalités d'inscription.

Formateur

- M. Franck MARINO.
Formateur habilité

Validation des acquis

- Évaluation finalisée par un bordereau de score ;
- Attestation de stage preuve éligible comme activité significative pour un dossier VAE.

Financement

- Financement par le particulier ou par l'entreprise ;
- Financement possible sous condition par VIVEA pour les gérants d'entreprise.

Durée

- 3 jours soit 21 h 00.

Dates

- Voir Calendrier de formation sur www.campusvertdazur.fr.

Tarif

- 630€.

En adéquation l'ordonnance 2012-92 du 26 janvier 2012 article L131-10 du code forestier définissant le débroussaillage, cette formation a pour but de répondre aux Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) et à la préservation de la biodiversité.

L'OBJECTIF

Acquérir les connaissances de base pour engager en toute sécurité un chantier de débroussaillage.

POURQUOI DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES?

- Acquisition, actualisation et maintien des compétences ;
- Adaptation au poste de travail ;
- Pédagogie active : interactivité et opérationnalité en salle et/ou sur le terrain, étude de cas, diaporama, échanges de pratiques, livret de formation et contenus pédagogiques papiers et/ou multimédias ;
- Individualisation dans la conception et l'élaboration des contenus pour les demandes en intra ;
- Accompagnement personnalisé pour les personnes en situation du handicap ;
- Aide au maintien dans l'emploi des salariés ;
- Acquisition de nouveaux marchés pour les chefs d'entreprises ;
- Permettre aux entreprises de rester compétitives.

Venez découvrir nos stages courts sur notre site internet

 www.campusvertdazur.fr



LE CONTENU DE LA FORMATION

Les obligations réglementaires et sécuritaires :

- Comprendre le champ d'application des OLD et d'élimination des déchets ;
- Les équipements de protection individuelle, la trousse de premier secours, gestes et postures ;
- Respect des règles d'utilisation des équipements de travail.

L'organisation du chantier et les méthodes de travail :

- Définir les paramètres de sécurité, tenir compte des paramètres extérieurs (conditions météorologiques) ;
- Périmètre d'application autour des habitations et PPRIF ;
- Vérification du matériel et des EPI. Sécurisation de la zone de travail.

Le maniement et l'entretien des machines :

- Choisir une machine appropriée et s'assurer de la conformité de la machine ;
- Comment manipuler la machine pour sélectionner les adventices à sectionner ;
- Adopter les bons gestes et postures pour le démarrage et savoir positionner ses mains sur la machine ;
- Entretien courant : type d'huile et dosage, bougie, filtre, l'affûtage de la lame, changement du fil, etc...

Le débroussaillage sélectif :

- Observation des essences présentes sur site ;
- Identification des végétaux et adventices ;
- Coupe sélective.

LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Interactivité et opérationnalité : document écrit remis à chaque participant, diaporama, travaux pratiques d'application et de mise en situation étude de cas, échanges de pratiques, ressources pédagogiques sur clé USB.

LES MODALITÉS D'ÉVALUATION

A la fin de la formation une évaluation des acquis des stagiaires sera assurée par la complétude d'une grille en auto-évaluation au début et en fin de formation permettant à chaque participant de mesurer la progression de ses acquis à l'issue de la formation.

La formation se clôture dans le cadre de notre démarche qualité par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire et par une évaluation à froid, auprès de l'entreprise, par téléphone ou envoi de questionnaire dans les 3 mois afin d'apprécier l'impact de la formation.

Une attestation de stage et des acquis sera établie et envoyée à l'issue de la formation.



Taux de satisfaction : 97%
Année 2022-2023
(Toutes formations confondues)



Taux de réussite : 100%
Pour l'année scolaire 2022-2023

Contactez nous !

CAMPUS VERT D'AZUR
Service Stages Courts
88, Chemin des Maures - 06600 ANTIBES
Tél : 04 92 91 02 33
E-mail : cfppa.antibes@educagri.fr
Site web : www.campusvertdazur.fr

